

PROJET

2026

APARR

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



PROJET APARR

- 2026 -

Sommaire

L'APARR en 2026 : missions, moyens et positionnement.....	p. 2
Faire vivre le réseau, accompagner la filière.....	p. 5
Intensifier la diffusion des films.....	p. 12
Mieux faire connaître l'association et la filière.....	p. 17

L'APARR EN 2026

MISSIONS

Depuis 2005, l'APARR rassemble les professionnel.le.s de l'audiovisuel et du cinéma en Bourgogne-Franche-Comté. L'APARR accueille tous les acteurs de la filière : comédien.ne.s, auteur.rice.s, technicien.ne.s, prestataires, producteur.rice.s, diffuseurs, formateur.rice.s, toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'entraider et agir ensemble.

L'APARR est un outil de mise en lien et d'échange entre les personnes qui fabriquent, diffusent et plus largement participent à la création d'images animées dans la région. C'est une ressource essentielle pour favoriser les contacts, et stimuler la créativité par la rencontre de sensibilités et de spécialités diverses.

Gérée par ses membres et organisée en collèges de métiers, l'APARR bénéficie, pour la réalisation de ses missions, du soutien opérationnel d'une équipe de salariées, ainsi que du soutien financier du Conseil régional et du CNC.

Soutenir les professionnel.le.s

Nous facilitons la circulation des informations en les collectant et en les diffusant sur notre site internet www.aparr.org. Nous organisons des rencontres formelles et informelles pour faciliter les échanges et les collaborations nouvelles.

Nous orientons les porteurs de projets en les aidant à développer leurs compétences et leur réseau. Nous organisons des rendez-vous individuels ainsi que des événements fédérateurs tels que des ateliers, des tables rondes lors de festivals ou des temps forts dans un esprit d'entraide et de non-concurrence.

Nous portons une attention toute particulière aux auteur.rice.s émergent.e.s à travers la coordination du Parcours Nouveaux Talents, dans le cadre de l'opération « Talents en court », initiée par le CNC.

Nous entretenons un dialogue régulier avec nos partenaires financiers régionaux et nationaux. Nous tenons un rôle d'expertise pour les informer des évolutions et des spécificités de nos métiers, et envisager ensemble des mesures concrètes favorables au développement de la filière.

Promouvoir la filière auprès du grand public

Partout en Bourgogne-Franche-Comté, vivent et travaillent des professionnel.le.s qui oeuvrent au cinéma d'aujourd'hui. L'APARR valorise la présence et la créativité de ces artistes et technicien.ne.s à travers plusieurs actions de médiation :

Des séances cycliques ou ponctuelles organisées avec l'aide de nombreux diffuseurs partenaires,

Un annuaire participatif d'œuvres liées à notre région, disponible gratuitement sur notre site internet. Consultable par tous, il offre un aperçu riche de notre patrimoine filmique. De plus, nous nous engageons activement dans la diffusion de ces œuvres dans les salles de cinéma ainsi que dans diverses structures.

Le catalogue *Docs ici, courts là*, joue un rôle clé dans cette diffusion en proposant à toutes les structures régionales un soutien à la programmation de films du catalogue en ligne. Enrichi chaque année, il comprend plus de 150 documentaires et courts métrages de fiction. Nous incitons les programmeurs à organiser des rencontres entre les équipes des films et les spectateur.rice.s.

POSITIONNEMENT ET ACTIVITES EN 2026

Structure ressource pour les professionnel.le.s du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté, l'APARR continuera de mener des actions diversifiées pour consolider et fédérer la filière, en tenant compte d'une situation financière toujours fragile, qui nous oblige à des arbitrages constants. Le contexte inflationniste ainsi que la relative instabilité politique dans laquelle se trouve le pays ne manquent pas de nous interroger sur l'équilibre de notre structure, à l'instar de la plupart des associations culturelles.

Les grandes priorités pour 2026

- Mieux travailler l'interconnaissance entre les professionnel.le.s,
- Retravailler la communication de l'association,
 - Poursuivre le lien avec les tutelles, et travailler le lien entre adhérent.e.s et Conseil d'administration,
- Intensifier le travail de diffusion des films et le lien avec les salles de cinéma,
- Oeuvrer, à notre échelle, à la défense de la liberté de création ; mener un travail de veille face aux possibles ingérences politiques à toutes les étapes de la chaîne, de la production à la diffusion.

Cette liste se retrouve au cœur des grandes actions que nous menons annuellement :

L'animation du réseau tout au long de l'année et **la coordination de la vie associative**,

L'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel (www.aparr.org), élément de mise en réseau, de valorisation des personnes, films et autres ressources cinématographiques du territoire,

L'organisation d'ateliers et rencontres professionnelles pour développer les compétences et renforcer les liens au sein du réseau,

Le travail de diffusion des films régionaux, notamment via la coordination du dispositif Docs ici, Courts là, qui permet de mettre en lumière toute l'année une sélection de documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté, et constitue un outil intéressant pour des actions d'éducation à l'image,

La coordination du Parcours Nouveaux Talents, déclinaison de Talents en Court en Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat notamment avec le festival Entrevues.

Parallèlement, l'APARR compte poursuivre ses partenariats avec d'autres structures de la filière régionale, voire nationale, pour continuer à tisser du lien entre les différents acteurs de la vie des films et inscrire la filière régionale dans les enjeux et réseaux nationaux, démarche encore plus essentielle en ces temps difficiles.

MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

L'association a étoffé son équipe salariée ces dernières années, passant de 1,25 ETP en 2018, à 3,05 ETP pour 2025, avec une belle fidélisation des salariées. Elle a pu également bénéficier d'un investissement toujours plus important de ses bénévoles, membres du Conseil d'administration ou non, qui participent à la fois à la gestion de l'association, à sa représentation (auprès des tutelles, et dans des organismes nationaux tels que la Boucle documentaire, ou encore au sein du COREPS), mais aussi lors de l'organisation d'évènements.

Pour 2026, nous disposerons de moyens humains légèrement en baisse, du fait du départ en congé maternité puis parental d'une salariée, qui sera remplacée pendant 6 mois et demi par un temps partiel à 60%, ce qui portera l'ETP à 2,85 jusqu'en août. L'ETP reviendra à 3,05 en septembre 2026, au retour de congé parental de

la salariée.

Comme chaque année, notre Conseil d'administration sera renouvelé en AGO, en avril 2026, avec des membres possiblement entrants pour les uns et sortants pour d'autres. Cette réactualisation régulière du Conseil d'administration est le signe d'une vie associative riche et dynamique pour laquelle de nouveaux membres n'hésitent pas à s'impliquer. Mais en même temps, réactualiser régulièrement le CA demande une formation plus soutenue des nouveaux responsables afin qu'ils puissent se saisir de leur rôle d'employeurs, qu'ils intègrent bien nos statuts tout comme le fonctionnement de notre organisation, de manière à porter le projet associatif et sa structure le temps de leur mandat.

Les représentants de l'APARR au sein des fédérations nationales que sont la Boucle documentaire et la FAMS ont changé en 2025, 2026 verra la délégation pérennisée au sein de la Boucle documentaire (3 auteurs impliqués), la FAMS ayant été dissoute. Nous essaierons également de nous impliquer davantage au sein de la FACC (Fédération de l'action culturelle cinématographique), dont nous sommes membres depuis plusieurs années et dont les enjeux reviennent au premier plan politique en cette fin 2025.

La dynamique d'augmentation des adhésions constatée depuis 2023 devra être consolidée, notamment en travaillant la communication autour de nos missions et actions. Il faut continuer à mobiliser les adhérent.e.s autour de notre projet associatif, et réussir à convaincre un maximum de professionnel.le.s de nous rejoindre, tout en maintenant une ouverture d'esprit qui évite l'entre-soi. L'accent sera mis sur la multiplication des contacts avec les professionnel.le.s de la région, afin d'assurer la promotion de l'association et de mieux connaître encore les besoins de la filière.

Malgré le soutien accru de la Région et du CNC depuis 2024, l'augmentation générale des frais due à l'inflation nous oblige à rationaliser au maximum nos coûts pour ne pas impacter trop les actions. Avec la baisse des subventions des collectivités territoriales, qui a beaucoup impacté l'édition 2025 d'APARR'té, nous savons désormais qu'il nous faudra compter principalement sur nos tutelles traditionnelles pour financer nos actions, et sans doute organiser ces rencontres régionales APARR'té en biennale. Cependant, un renforcement du soutien du CNC nous permettrait de développer de nouvelles actions, tissées sur mesure pour le territoire, et autour notamment des films soutenus : par exemple, des soirées «Fabrique d'un film» destinées au grand public, ou encore l'amorçage d'un catalogue de très courts métrages régionaux, proposés en avant-programme dans des cinémas partenaires.

En outre, une incertitude plane également sur la pérennité de notre domiciliation à La Coursive. L'APARR est pleinement engagée dans la gestion de Galilée 33, nouvelle association créée pour administrer le lieu ; conserver nos bureaux dans cet espace partagé permet de bonnes conditions de travail, des échanges riches avec les autres associations qui y sont présentes, et un budget modéré pour le loyer. Cependant, l'autogestion mise en place avec Galilée 33 demande un investissement assez important de chacun des membres implantés, et des tâches et responsabilités supplémentaires pour les salariées de l'APARR. 2026 nous permettra d'expérimenter ce fonctionnement, de l'ajuster et de se rendre compte de sa possible pérennité.

Côté vie associative, la consultation des adhérent.e.s, faite en février 2024, nous a permis de confirmer le rôle premier de l'APARR, c'est-à-dire de faire réseau. Pour 2026, nous continuerons à multiplier les initiatives permettant de tisser peu à peu des liens entre tous les acteurs. Au sein d'une région structurellement sous-financée au niveau du cinéma et de l'audiovisuel, et en pleine crise des financements culturels, le « faire

ensemble » est notre principale force, et les valeurs d'entraide et de construction de collectif que notre association porte semblent plus que jamais essentielles.

FAIRE VIVRE LE RESEAU, ACCOMPAGNER LA FILIERE

Cette raison première de l'APARR est sûrement la plus chronophage, mais centrale, de nos missions. Faire réseau passe par une multiplicité d'actions, de façons de faire se rencontrer les professionnel.le.s, à différentes échelles et sous différents prétextes.

LES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES : UN OBJECTIF DE FORMATION

Afin d'accompagner les professionnel.le.s dans le développement de leurs compétences et dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution, ainsi que d'encourager leur mise en lien, l'APARR met en place depuis 9 ans des **ateliers pour les professionnel.le.s de Bourgogne-Franche-Comté**. Les objectifs de ces ateliers sont de renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnel.le.s ; de développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide et de collaborations entre les professionnel.le.s ; et de répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur.

La jauge des ateliers est, selon les thématiques, comprise entre 6 et 12 personnes afin de pouvoir personnaliser un maximum le contenu de la journée.

La programmation d'ateliers est complétée par l'organisation de rencontres professionnelles. Ces temps, sous forme de table ronde et/ou d'interventions sur des questions précises, sont conçus pour répondre à des interrogations pragmatiques des professionnel.le.s : diffusion des films, aides à la production, formation, questions administratives... Elles sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre, intégrant systématiquement un temps d'échanges.

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière. Elles sont **liées aux évolutions du secteur**, et aussi à des sujets pour lesquels nous avons **identifié un vrai besoin** (un sondage recense chaque année les besoins et suggestions de l'ensemble de la filière). Sont conviés aux ateliers et aux temps de rencontres professionnelles l'ensemble des membres inscrits sur le portail, et éventuellement d'autres professionnel.le.s repérés ailleurs car ce sont des actions qui nous permettent souvent d'identifier de nouveaux membres du réseau. L'accès à ces journées aux membres adhérent.e.s de l'association. Les ateliers sont payants et conditionnés à l'adhésion à l'association (au tarif de 40€). Les rencontres professionnelles sont, elles, en accès libre pour tous nos adhérent.e.s, et visent un nombre de participant.e.s plus important que les ateliers.

Nous renouvelerons en 2026 un programme de 6 temps d'ateliers et de rencontres professionnelles au minimum. Les **rencontres professionnelles** seront organisées en fonction des opportunités de partenariats ; nous avons listé une dizaine d'événements possibles, mais nous adapterons bien sûr à l'actualité, aux possibilités d'accueil de nos partenaires, et nous réservons la possibilité de choisir, entre les thématiques listées ci-dessous, celles qui nous paraîtront les plus pertinentes en fonction des besoins et des envies

exprimés par la filière. Ces journées se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront aussi un relais en communication, par exemple : les festivals Chefs Op' en lumière à Chalon-sur-Saône, Fenêtres sur court à Dijon, Entrevues à Belfort, l'Artdam à Longvic, Hophophop à Besançon, la Volière à Montceau-les-Mines, les Ateliers du Cinéma de Beaune, etc.

Pour les rencontres professionnelles, nous essayons de les construire en partenariat avec d'autres acteurs régionaux ou festivals, afin de mutualiser les moyens et de mettre en lumière les initiatives sur tout le territoire.

Thématiques envisagées pour 2026

Pour les ateliers (deux ateliers dans l'année, choisis parmi les possibilités ci-dessous) :

- La note d'intention en documentaire et en fiction
- Les techniques de prises de vue : atelier participatif encadré par un chef opérateur où chacun peut venir avec son matériel et exprimer ses questions et ses besoins, partager astuces et conseils.
- Le pitch - sur 2 demi-journées avec des demi-groupes, en amont de la session de pitch organisée et adossée à un festival régional, peut se dérouler en visio.

Pour les rencontres professionnelles :

Nous souhaitons poursuivre l'action nommée « **La Fabrique d'un film** », née sous l'impulsion du collègue auteurs-réalisateur.rice.s, avec au moins une journée d'informations et de partages d'expériences en direction des auteur.rice.s et des producteur.rice.s. Ces journées articulent fiction et documentaire, avec des réalisateur.rice.s et producteur.rice.s invité.e.s, pour s'intéresser à une étape particulière de la fabrication d'un film. L'idée est de partir de cas concrets. Ces journées s'adressent à un public « débutant » comme aux professionnel.le.s plus établis qui souhaitent mettre leurs pratiques en perspective. Cette année, nous souhaitons nous pencher sur la production de films associatif, le montage comme geste d'écriture final d'un film, et/ou la musique à l'image et la gestion des droits musicaux dans le cadre d'un film et d'un ciné-concert.

Nous allons également sonder nos adhérent.e.s pour voir s'il existe un intérêt pour organiser une session régionale de **formation** en matière de prévention et de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels, d'autant que cette formation est exonérée du délai de carence entre deux demandes de formation. Cette formation est opérée et prise en charge par l'AFDAS.

Nos rendez-vous récurrents, tout au long de l'année :

Les rendez-vous conseils : ce sont des rendez-vous individuels, organisés sur demande par les membres du réseau qui souhaitent avoir l'appui de l'équipe salariée sur la recherche d'une structure de production, d'aides financières pour leurs projets, de contacts pour la diffusion de leurs films...ou tout simplement, d'un regard extérieur sur un projet en cours d'écriture. Une vingtaine de rendez-vous sont ainsi honorés chaque année, par téléphone, en visio ou en présentiel.

Nous renouvelerons les rencontres construites en partenariat avec des festivals, acteurs régionaux ou nationaux :

- Une séance de pitch lors de Fenêtres sur Courts, en partenariat avec Plan9, ou d'Entrevues, en partenariat avec Cinémas d'aujourd'hui ;
- L'animation d'une rencontre entre les jeunes réalisateur.rice.s invités du festival « Tremplin » de Besançon ;
- L'organisation d'une table ronde et d'un speed-meeting pendant le festival Chefs Op' en lumière, à Chalon-sur-Saône.
- L'organisation de plusieurs rencontres consacrée à l'éducation aux images en partenariat avec le Pôle régional d'éducation aux images : speed-meeting, temps d'information sur les appels à projets EAC, et « journée des intervenants ».
- L'organisation d'une rencontre avec la délégation régionale de l'INA (qui rassemble les régions AURA et BFC) afin de présenter la nouvelle grille tarifaire à la seconde ainsi que les règles de coproduction et le label Ina.
- Nous souhaiterions aussi relancer cette année la journée de rencontre des festivals de cinéma de BFC, en partenariat avec le Pôle régional d'éducation aux images. 2025 ne nous avait pas permis de travailler sur ce sujet, mais les besoins d'interconnaissance et d'échanges demeurent ; nous comptons, début 2026, sonder les festivals sur ces besoins pour pouvoir leur préparer un programme ad hoc.

Enfin, comme l'année passée, nous identifierons les autres opportunités de rencontres professionnelles, tables rondes, formations et masterclass proposées par les festivals ou par nos partenaires régionaux, et relaierons leurs informations pour inciter les professionnel.le.s du réseau à y assister.

DES TEMPS D'ÉCHANGE ET D'INTERCONNAISSANCE

Les professionnel.le.s expriment de façon récurrente leur besoin de connaître leurs pairs, d'échanger autour de leurs problématiques communes, de se faire passer les offres d'emploi. L'APARR a évidemment à cœur de s'emparer de ce besoin de connaissance mutuelle et de faire réseau.

Ainsi, du côté des auteur.rice.s-réalisateur.rice.s, cela se traduit par l'animation des « Jaudis de l'écriture » : une fois toutes les six semaines, en visioconférence, 4 à 5 auteur.rice.s se partagent leurs projets et s'échangent leurs visions, leurs conseils. Ces rendez-vous permettent aux auteur.rice.s de sortir de leur "isolement" pendant cette phase d'écriture, de savoir sur quels projets travaillent les uns et les autres, de s'échanger des conseils et méthodes de travail et bien sûr de récolter avis et retour, en toute bienveillance, sur les projets qui sont présentés.

Par ailleurs, sur le même modèle que les jaudis de l'écriture, nous pensons lancer en 2026 des séances de **lecture de scénario** : l'idée serait de rassembler (en présentiel cette fois-ci) des comédien.ne.s et des auteurices réalisateur.ices pour une séance de lecture à la table par les comédien.ne.s. Cette idée est née de l'enthousiasme des participant.e.s aux journées autour de la direction d'acteurs en amont d'APARR'té.

Les **sessions de speed-meetings** que nous organisons sont également l'occasion de rassembler les professionnel.le.s par branche d'activités. Nous organisons une session dédiée aux technicien.ne.s pendant le festival Chef Op' en lumière en partenariat avec le Bureau d'Accueil des Tournages le mardi 3 mars 2026 ;

nous souhaitons encourager les chefs opérateur.rice.s invité.é.s du festival à y participer également, pour favoriser leur rencontre avec des technicien.nes.s du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EMERGENCE

L'association est souvent la première structure ressource pour les jeunes professionnel.le.s de la région, notamment les auteur.rice.s, notamment via les rendez-vous conseils et les Jeudis de l'écriture.

Cependant, l'action-phare permettant d'accompagner l'émergence en fiction, reste la coordination du Parcours Nouveaux Talents.

Le Parcours Nouveaux Talents

Depuis 2017, l'APARR est coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateur.rice.s en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

Le Parcours Nouveaux Talents est composé de plusieurs étapes :

- 5 jours d'immersion à Entrevues Belfort, pour 4 participant.e.s, sélectionné.e.s par un jury de professionnel.le.s
- une résidence d'écriture, pour 2 auteur.rice.s choisi.e.s parmi les 4 précédents
- un temps complémentaire d'échanges ou de rencontres, qui peut prendre différentes formes selon les besoins, les propositions des partenaires et les opportunités : journée immersive dans un autre festival, session de pitch, lecture de scénario...

Le Parcours à Entrevues

Le Parcours sera construit sur 5 jours, avec 4 participant.e.s, accompagné.é.s par 2 membres de l'équipe de l'APARR. La programmation (films vus, temps de rencontre) sera élaborée avec l'équipe d'Entrevues, et les participant.e.s pourront rencontrer le public lors de la projection de leurs films. Un temps de rencontre sera aussi ménagé avec les membres du jury, leur permettant d'avoir un véritable éclairage sur les différents projets et de mieux déterminer les personnes et projets pour lesquels la résidence aura un véritable impact.

Les rencontres professionnelles lors du Parcours seront partagées entre réalisateur.rice.s invité.e.s du festival et personnes ressources issues du tissu régional ou national. Ces rencontres sont de véritables plus-values pour les participant.e.s, qui peuvent ainsi confronter différentes expériences, manières de travailler, à travers les témoignages des professionnel.le.s rencontrés, mais aussi mieux connaître l'environnement professionnel régional.

Côté communication, nous travaillerons la visibilité de ce Parcours à travers l'édition d'un flyer présentant les participant.e.s et leurs films, disponible sur les différentes banques d'accueil du festival et distribué à tous les invités. Nous effectuons aussi un travail auprès de la presse locale, et gardons une présence intense

sur les réseaux sociaux lors de ce temps fort – aidés en cela par l'équipe communication d'Entrevues. La création, sur notre site, d'une page dédiée à chaque édition du Parcours Nouveaux Talents permet aussi plus de lisibilité, et une meilleure mise en avant des profils des quatre personnes accompagnées.

Un accompagnement à l'écriture

Deux réalisatrices ont été sélectionnées fin 2025 par le jury pour bénéficier d'une résidence d'écriture prévue en 2026. Elle permettra de les aider dans l'écriture et l'approche d'un projet de film à venir.

Cette année, nous avons remodelé cet accompagnement pour proposer un temps de résidence plus long et pouvoir confronter les participants à plusieurs regards extérieurs. Les modalités 2026 seront les suivantes :

- un seul temps de résidence, de cinq jours, aura lieu en Bourgogne-Franche-Comté, encadré par un scénariste consultant, Michel Meyer.
- une journée de travail complémentaire sera proposée, à la fin du premier semestre 2026, aux deux autrices ; cette journée leur permettra de recevoir de nouveaux retours de Michel Meyer, mais aussi d'un.e producteur.rice du réseau, afin de diversifier les regards sur les nouvelles versions de leurs projets.

Le lieu de la résidence reste à déterminer, mais l'idée est toujours de profiter de ce temps pour faire découvrir un peu plus le réseau des professionnel.le.s à nos résident.e.s. La journée de travail complémentaire aura lieu à Dijon.

Une poursuite de l'accompagnement personnalisée

Chaque année, nous essayons de trouver des moyens de compléter cet accompagnement, et de mettre en avant les réalisateur.rice.s émergent.e.s que l'action nous aide à repérer. L'idée est aussi de proposer un suivi aux candidat.e.s qui n'ont pas été retenu.e.s pour les résidences d'écriture, et de leur permettre de se croiser à nouveau lors d'autres festivals, d'autres temps de rencontre.

Les modalités de ce suivi sont modelées chaque année selon les impératifs du moment, mais aussi selon les besoins particuliers des participant.e.s, les opportunités de partenariats, les profils et liens avec le territoire de chacun.

Pour 2026, le jury a choisi d'accompagner un des autres candidats, Laurent Mothe, par le biais d'une consultation d'une demi-journée.

En outre, le partenariat noué en 2024 avec le Festival Chefs Op' en Lumière se poursuivra en 2026 : les trois « Nouveaux Talents » non choisis pour les résidences, se voient offrir deux jours au sein du festival, les 3 et 4 mars (repas et 1 nuit d'hôtel). Ils pourront ainsi participer au speed-meeting que nous organiserons dans ce cadre, assister aux séances, masterclass, workshops proposés dans la programmation grand public du festival, et bénéficier de rencontres privilégiées avec certains des invités.

Enfin, 2026 verra la reconduction de l'organisation d'un pitch commun aux différentes coordinations « Talents en court » au sein de Talents Connexion, au Festival international du film court de Clermont-Ferrand. Coordonnée par le TAP – Scène nationale de Poitiers, cette session de pitch aura lieu le mercredi 4 février 2026 de 15h à 17h, et rassemblera un.e candidat.e de chaque région. Les participant.e.s seront entièrement pris en charge financièrement grâce à l'aide du CNC et seront accueilli.e.s du lundi 2 au vendredi 6 février ; ils bénéficieront d'une préparation au pitch en amont. L'APARR enverra bien sûr un.e candidat.e d'une précédente édition ; ce pitch commun est une formidable opportunité pour faire connaître nos dispositifs,

mettre en lumière les talents issus de nos territoires et leur permettre de rencontrer, peut-être, leur futur.e producteur.rice.

Un travail de réseau accentué

Cette année encore, nous ferons appel à des professionnel.le.s reconnu.e.s dans notre région pour participer au jury qui sélectionnera les 4 participants du Parcours Nouveaux Talents, puis les deux réalisateur.rice.s qui bénéficieront des résidences d'écriture. La participation de ces professionnel.le.s au jury est également l'occasion de rencontres avec ces « Nouveaux talents », et de travailler à leur insertion dans le tissu professionnel de la région. C'est également le sens des nombreuses rencontres qui sont organisées lors du Parcours à Entrevues (réalisateur.rice.s, producteur.rice.s, programmateur.s de festivals, acteurs de l'éducation à l'image...de notre région et d'ailleurs).

Au-delà, nous essaierons de tisser des liens entre les nouveaux talents accompagnés depuis ces dernières années et les autres associations structurantes de la région :

- avec le Bureau d'accueil des tournages, ressource essentielle pour leurs futurs projets ;
- avec certaines salles de cinéma de la région, par l'organisation de soirées-rencontres ponctuelles dédiées aux Nouveaux Talents, ou l'insertion de certains de leurs courts métrages dans les propositions que nous pouvons faire aux exploitants partenaires ;
- avec le Pôle régional d'éducation aux images, pour lequel les nouveaux talents peuvent être aussi des nouveaux intervenants potentiels sur le territoire.

Enfin, nous réserverons certainement plusieurs places aux « Nouveaux Talents » pendant la session de pitch que nous souhaitons organiser en 2026.

L'INSCRIPTION DANS UN ECOSYSTEME REGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Une présence renforcée, sur le territoire régional et hors région

La présence de l'équipe salariée et de certains adhérent.e.s bénévoles lors de nombreux évènements cinéma sur l'étendue du territoire de Bourgogne-Franche-Comté est indispensable. Les déplacements lors d'évènements régionaux permettent d'avoir une connaissance plus fine du territoire, des professionnel.le.s et acteur.rice.s qui peuvent y œuvrer, de créer du lien, et de leur faire connaître mieux l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins et d'adapter au mieux nos propositions d'actions, voire de développer de nouveaux partenariats dans une perspective qui s'adapte à leurs réalités et à leurs projets.

Les liens étroits tissés avec les autres associations régionales de la filière (CIBFC, Pôle régional d'éducation aux images, Coordinations de Passeurs d'images, Lycéens et apprentis au cinéma) sont essentiels à une action concertée, efficace et pertinente ; le maintien d'un dialogue régulier est primordial, d'autant plus dans le contexte difficile qui semble se profiler encore pour 2026.

Nous poursuivrons tant que possible nos déplacements (équipe salariée et mandataires des collègues compris) lors de grands évènements nationaux ou de rencontres professionnelles ayant lieu dans d'autres

régions (par exemple, réunions plénières de la Boucle documentaire, Festival du film court de Clermont-Ferrand, FIPAdoc, rencontres Territoires d'images, etc.). Ces déplacements nous permettent d'étendre notre réseau au-delà de la région - ce qui constitue un impératif - et parfois nous donne la possibilité d'enrichir nos propositions de rencontres, de prendre connaissance des réalités et problématiques des autres territoires, et de nous informer des grandes évolutions du secteur, afin de rester une source d'information fiable pour nos adhérent.e.s.

Un dialogue constant avec les tutelles et les élu.e.s

C'est une mission centrale pour l'APARR : rechercher, sans relâche, un dialogue régulier et franc avec les tutelles (Région, DRAC, CNC) pour pouvoir rendre compte de l'état de la filière, de ses besoins et de ses attentes. Essayer, ensemble, de composer avec le réel pour développer nos activités et la structuration de la filière. Partager notre expertise du terrain avec les élu.e.s, pour qu'ils et elles soient toujours au fait de notre réalité et des enjeux des professionnel.le.s, ainsi que de l'importance du tissu créatif sur les différents territoires de BFC, favorisant l'emploi, le rayonnement de la région, et la dynamique culturelle locale.

Nos tutelles sont de véritables partenaires, avec qui un dialogue constructif se construit année après année. Nous tenons à cette voie, qui permet des améliorations et progressions, même modestes. Nous avons l'opportunité de rencontrer au moins une fois par an M. Bertrand Veau, Vice-Président de Région chargé de la culture. Des échanges réguliers se font avec Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma et audiovisuel à la Région, avec Laurence Deloire, conseillère pour le cinéma, l'audiovisuel et le numérique au sein de la DRAC, ainsi qu'avec Emma Gondran (bientôt remplacée par Pauline Devaux, avec qui nous sommes déjà en contact), chargée de mission territoriale au CNC. Nous leur savons gré de leur écoute constante, et espérons, par ces efforts communs, faire progresser peu à peu le fonds d'aide, les soutiens aux associations du territoire, ainsi que le développement de la filière.

Dans la période actuelle, où l'utilité des politiques publiques culturelles est régulièrement remise en question, il nous faudra renforcer ce travail auprès des élus locaux, notamment au niveau des villes moyennes, des métropoles et des départements, en les invitant dès que nous organisons un évènement.

Nous allons également faire en sorte de mieux communiquer auprès de nos adhérent.e.s sur ces actions.

Œuvrer, à notre échelle, à la défense de la liberté de création

Dans le contexte politique actuel, les attaques contre notre secteur, et plus largement contre la liberté de création, se font de plus en plus nombreuses, de plus en plus ouvertes.

Nous avons déjà, depuis deux ans, mené un travail de veille sur les prises de position de certains élus au sein de notre région. Celles-ci ont été remontées au national, notamment via la mission d'observatoire de la Boucle documentaire. Il nous semble primordial de nous positionner clairement, et publiquement si nécessaire, pour la défense des valeurs de libre création, de solidarité et d'humanisme.

INTENSIFIER LA DIFFUSION DES FILMS

Afin de promouvoir la filière auprès du grand public, l'APARR mène une veille autour des productions en lien avec la région et valorise depuis sa création les œuvres produites sur le territoire auprès d'un large public. Le catalogue de courts métrages et documentaires, *Docs ici, Courts là*, est un outil précieux pour répondre à cet objectif et depuis quelques années ce travail de promotion s'élargit au-delà du dispositif.

DOCS ICI, COURTS LA

Pour encourager la visibilité dans la durée des œuvres tournées, produites en Bourgogne-Franche-Comté ou dont les auteurs résident en région, tout en favorisant la rencontre entre les publics et les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'opération *Docs ici, Courts là*, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met un catalogue de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition des potentiels diffuseurs, et ce toute l'année (de janvier à décembre) sur le site www.docsicicourtsla.com.

Sélection des films 2026

Pour cette 13^{ème} édition, 10 nouveaux films rejoindront le catalogue (à retrouver en annexe), également partagés entre documentaires et courts métrages de fiction. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Aurélia Besnard, chargée de diffusion à l'APARR. Une douzaine de films de chaque catégorie ont été soumis aux avis des jurys.

Jury fiction 2026

- Fanny Corcelle, autrice-réalisatrice ;
- Stéphane Ruta, médiathécaire à la BM Champollion à Dijon ;
- Rémy Batteault, auteur-réalisateur.

Jury documentaire 2026

- Nathalie Chauvin, assistante sociale au Point d'Accès aux Droits Grésilles-Toison d'Or de Dijon
- Rémi Jennequin, chef-opérateur et auteur-réalisateur ;
- Anthonin Jolly, programmateur cinéma au Cinéma La Fraternelle de La Maison du Peuple à Saint Claude.

Perspectives d'évolution de *Docs ici, Courts là*

D'un point de la vue de la communication

Le nouveau livret présentant les films a fait l'objet d'un travail de reformulation pour davantage de clarté. Le fait que la sélection comporte seulement 10 films (plutôt que 11 habituellement) nous permet d'avoir une page supplémentaire afin de mettre en avant les possibilités d'actions et de projets qu'offrent le catalogue, en indiquant également avec quelles structures ces projets ont vu le jour. Cette page nous permet ainsi de donner des idées à d'éventuels programmeurs et de mettre en lumière – de manière succincte – les structures avec lesquelles nous avons collaborées.

Le traditionnel envoi en nombre du livret auprès des structures inscrites et repérées à travers la Région va prendre une nouvelle forme cette année. Pour des raisons économiques et écologiques, nous faisons le choix de tester un envoi mailing pour les structures culturelles (qui nous semblent plus habituées à ce type de communication) tout en continuant l'envoi papier pour les structures sanitaires et sociales et scolaires. Cela nous permet ainsi de diminuer nos coûts d'impression et nos frais postaux.

Différents outils numériques sont également utilisés pour communiquer autour des actions et de l'actualité de *Docs ici, Courts là* :

- Une newsletter mensuelle : envoyée chaque début de mois aux membres adhérent.e.s afin de les informer des séances publiques à venir, des événements auxquels nous participons et de l'actualité de notre réseau de partenaires ;
- Une newsletter mensuelle automatique des séances à venir : sur inscription, elle permet au grand public et aussi aux programmeurs de se tenir informés des séances près de chez eux ou de leurs établissements ;
- Une page Facebook publique : elle est alimentée plusieurs fois par semaine en partageant l'actualité de *Docs ici, Courts là* et celle de ses partenaires afin de mettre en lumière la vie des films "made in Bourgogne-Franche-Comté" ;
- Une carte interactive, née d'une volonté commune avec le Bureau d'Accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, de mettre en valeur les films ayant intégré le catalogue depuis 2020, en fonction cette fois-ci du lien qu'ils ont avec la région.

Il est aussi possible de retrouver l'actualité de *Docs ici, Courts là* via les comptes Instagram et LinkedIn développés par l'APARR. Il est intéressant pour nous de conserver des outils dédiés à *Docs ici, courts là*, davantage tournés vers le "grand public" et les structures programmatrices que nos outils numériques habituels.

Du côté de l'éditorialisation

Comme en 2025, le catalogue sera mis à jour au 1er janvier 2026, avec la suppression des films non programmés depuis plus de cinq ans. Cette révision permet de continuer le travail de valorisation des films tout en évitant de surcharger les programmeurs avec trop de choix. Par ailleurs, après une réflexion avec le groupe de travail dédié, nous avons décidé de sélectionner cette année uniquement 10 films (5 documentaires et 5 fictions).

Nous souhaitons également poursuivre le projet amorcé en 2025, visant à organiser des entretiens avec des structures programmatrices de *Docs ici, Courts là*, afin de recueillir leurs témoignages, valoriser leur travail

et faire découvrir le dispositif à d'autres structures qui ne programment pas encore. Ces échanges seraient enregistrés sous forme de podcasts, et des extraits écrits pourraient être publiés sur le site de *Docs ici, Courts là* et sur les réseaux sociaux.

Poursuite et enrichissement de partenariats

La présence de l'équipe aux divers événements organisés par des partenaires (journée éducation aux images, pré-visionnement des CIBFC, festivals, projections, etc.) permet de promouvoir le catalogue (et plus largement les films en lien avec la région) de manière informelle auprès de potentiels diffuseurs. Nous continuerons bien sûr à suivre l'actualité de la filière et essayer d'être présents (équipe ou membre actif de l'APARR) lors d'un maximum d'évènements.

Nous souhaitons continuer les temps de présentation formels du dispositif auprès de divers partenaires en nous appuyant sur les têtes de réseau et nous envisageons de proposer ces temps de rencontre en visioconférence afin de permettre à davantage de personnes d'être présentes.

L'APARR poursuivra des partenariats établis avec d'autres structures ressources en région comme les CIBFC ou encore le Centre Image. Nous continuons ainsi à travailler sur le projet de création d'un corpus mash-up avec le Centre Image, basé sur des courts métrages issus du catalogue de *Docs ici, Courts là*, choisis pour un public adolescent afin que l'atelier soit proposé à partir du collège. Nous attendons leurs retours pour finaliser le projet (la création de ce corpus à partir de photogrammes du film est faite en interne par l'équipe de Centre Image).

Nous poursuivrons le cycle « cinéma » mensuel avec le Point d'Accès aux droits Grésilles-Toison d'Or de Dijon, à la Coursive, et plus particulièrement avec un groupe de femmes habitant dans le quartier des Grésilles. Le programme de l'année 2026 est déjà fait, comme pour l'année précédente ce sont les participantes qui ont choisi les films à la suite d'une réunion de programmation. Nous organiserons plusieurs rencontres au cours de l'année avec les membres des équipes des films. Cette année, nous souhaitons accentuer la discussion sur les aspects formels et esthétiques des films, afin d'approfondir les échanges autour des processus de fabrication. L'objectif est de permettre aux participantes d'accorder une attention particulière à la forme des images proposées et d'enrichir leur réflexion autour de la dimension visuelle des œuvres.

L'APARR a aussi la volonté de renforcer ses liens avec les structures scolaires avec lesquelles les partenariats ont été moins nombreux cette année (baisse probablement liée à la baisse du budget du Pass culture). Pour ce faire, nous aimerions rencontrer la Déléguée régionale académique à l'éducation artistique et culturelle dont le bureau est à Dijon pour échanger avec elle autour des possibilités qu'offrent *Docs ici, Courts là* et toucher ainsi davantage d'établissements scolaires.

Nous menons aussi depuis quelques années maintenant un partenariat étroit avec le lycée Follereau de Belfort, avec la constitution d'un programme de courts (faisant suite à un appel à films) diffusé ensuite pendant Entrevues lors de la journée labellisée Région. En 2025, la séance courts métrages Région a permis de montrer les premières réalisations des participants aux Parcours Nouveaux Talents et il n'y a donc pas eu d'appel à films. Nous avons donc proposé au lycée un atelier de programmation avec une liste de films issus du catalogue, pour que les élèves puissent constituer leur propre programme et inviter un ou deux réalisateur.rice.s à échanger à l'issue de la projection, qui aura donc lieu au lycée ou au Kinopolis de Belfort en 2026.

Plus généralement, nous continuerons bien sûr de nous appuyer sur des événements nationaux comme la Fête du court et le Mois du doc pour proposer des programmations pertinentes auprès des différents publics, notamment avec les salles de cinéma mais aussi avec les médiathèques qui programment – pour la plupart – essentiellement en novembre pour le Mois du doc.

Nous continuerons à renforcer les liens avec les acteurs des secteurs éducatif, culturel, social, etc. en facilitant leur mise en relation chaque fois que cela se révèle pertinent. En 2026, le développement de *Docs ici, Courts là* s'appuiera une nouvelle fois sur un réseau large et diversifié d'acteurs de la diffusion : festivals, circuits itinérants, salles de cinéma fixes, réseau des CIBFC, médiathèques, centres hospitaliers, centres culturels, établissements scolaires, structures d'éducation à l'image, etc. Nous irons également au-delà du cadre initial du dispositif, en proposant de manière de plus en plus régulière des programmations croisées, associant des films de *Docs ici, Courts là* à des films récemment sortis.

AU-DELA DE DOCS ICI, COURTS LA

L'année 2026 va permettre de poursuivre le travail mené pour promouvoir des films en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté hors catalogue, notamment grâce au partenariat avec les CIBFC. L'équipe continuera de participer à leurs pré-visionnements (organisés tous les deux mois) afin d'être mieux identifiés par les exploitants et - en lien avec la coordination des CIBFC - l'équipe de l'APARR pourra profiter de ces journées pour proposer de nouvelles line-up, ou encore la diffusion de certains courts métrages.

Nous poursuivons aussi le partenariat autour de tournées d'auteur.rice.s en région (idéalement une tournée documentaire, et une tournée fiction) sous les mêmes modalités que les années précédentes (prise en charge d'un nombre déterminé de rémunérations, et aide logistique avec un appui à la communication auprès de l'équipe des CIBFC). Nous pensons également proposer à certaines salles de cinéma partenaires des soirées « Fabrique d'un film », où, après la projection d'une œuvre liée au territoire, le.la réalisateur.rice (possiblement accompagnée d'un.e technicien.ne) interviendrait auprès des spectateurs en détaillant son processus de création, ainsi que différentes étapes techniques, en s'appuyant sur des documents de travail, des rushes, des essais...L'idée étant de montrer l'envers du décor et les rouages de la fabrication des films.

Toujours avec les CIBFC, nous souhaitons proposer un « mini catalogue » d'extra courts en lien avec la Bourgogne-Franche-Comté auprès des salles de leur réseau, afin de les proposer en avant-programme. Une grande partie du travail a déjà été menée en 2025 avec la diffusion de ces courts métrages en avant-séance au Cinéma Phénix de Montbard. Les DCP existent et les droits de projection sont déjà négociés, cela nous semble donc judicieux de pouvoir étendre ce projet à d'autres salles du réseau des CIBFC. Ce catalogue comprendrait, dans l'idéal, 26 très courts métrages (un toutes les 2 semaines) et serait proposé aux salles de cinéma pour un forfait symbolique de 100€ par an. L'APARR prendrait en charge les droits de projection, à raison d'un forfait annuel de 30€/an, réglé aux ayants-droits

L'année 2026 marquera le lancement d'un cycle de courts métrages sur les antennes de France3 BFC, avec une première soirée prévue en janvier 2026 et d'autres soirées à venir sur l'année. Des membres des équipes des films pourraient aussi être invités pendant les JT afin de présenter les courts métrages pour donner de la visibilité à ces soirées. Sur ce projet, France3 BFC s'occupe de la négociation des droits et l'APARR assure un rôle de conseil (en donnant une liste de courts) et de mise en lien avec les ayants-droits.

Nous renouvellerons aussi notre partenariat avec la Haus Burgund en organisant une soirée courts métrages au mois de mars 2026 au Cinéma Capitol de Mayence. L'équipe de la Maison de Bourgogne-Franche-Comté se charge de la sélection des films, en se basant sur les propositions de l'APARR, ainsi que de leur traduction en allemand. Cette année, l'APARR ne pourra pas prendre en charge en interne l'intégration des sous titres en allemand et la création de DCP, c'est pourquoi nous avons prévu un coût supplémentaire dans le budget de l'événement. Pour cette soirée, l'APARR prendra en charge la rémunération des auteur.rice.s et règlera les cotisations diffuseurs. Nous prévoyons également de profiter de la présence de ces invités pour organiser, le lendemain, une rencontre avec de jeunes auteurs et étudiants en cinéma basés à Mayence, afin de revenir plus en détail sur les étapes de la réalisation des films projetés la veille et le parcours des réalisateur.rice.s.

Nous continuerons également notre collaboration avec les différents cinémas et les festivals de la région : depuis plusieurs années, notre collaboration avec les salles de cinéma s'est renforcée, notamment en facilitant leurs démarches (envoi ou création de DCP, négociation des droits, obtention de visa provisoire). Ce travail porte ses fruits, avec des partenariats renouvelés chaque année et de nouvelles collaborations.

En conclusion

Les projets en cours seront poursuivis en 2026, et nous continuerons à réfléchir aux meilleures façons de promouvoir les films en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, en maintenant nos collaborations et moments de travail communs avec les différents partenaires du territoire. L'objectif de consolider la dynamique positive, qui se traduit par l'augmentation du nombre de séances publiques, restera une priorité en 2026.

Nous poursuivrons également notre veille active des productions des membres de la filière cinéma et audiovisuelle, en étant présents autant que possible aux événements, festivals et avant-premières. L'ambition depuis quelques années reste la même pour 2026 : continuer de promouvoir *Docs ici, Courts là*, tout en valorisant le travail des professionnel.le.s de la filière et des films à l'actualité récente et hors catalogue.

MIEUX FAIRE CONNAITRE L'ASSOCIATION ET LES PROFESSIONNEL. LE. S

La communication est un pilier essentiel dans toute structure souhaitant se développer et pérenniser son activité. Cela est d'autant plus vrai pour une association de réseau telle que l'APARR, qui doit à la fois faire connaître ses actions, valoriser les membres adhérent.e.s ; mais aussi savoir se raconter, déployer un discours capable de capter les professionnel.le.s présent.e.s dans toute la région, être mieux identifiée auprès des partenaires et institutions.

ANIMATION DU SITE APARR / PORTAIL DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté (www.aparr.org) est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédien.ne.s, technicien.ne.s, auteur.rice.s et réalisateur.rice.s, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

- **Développer la connaissance mutuelle** des acteurs et les occasions de travailler ensemble ;
- **Renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région ;
- **Apporter des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la région.

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission :

- **D'alimenter le site au quotidien**, pour une information la plus complète possible ;
- **D'être à l'écoute des membres inscrits** ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient ;
- **De veiller** tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

LES AUTRES OUTILS : RESEAUX SOCIAUX ET NEWSLETTERS

Au fil des années, la vocation du portail a évolué selon l'usage qu'en ont fait les professionnel.le.s du réseau, mais aussi suivant l'évolution des outils de communication numérique (et notamment l'évolution grandissante des réseaux sociaux). Il a donc fallu s'adapter et développer nos propres outils, complémentaires au portail :

Une page Facebook publique : destinée aux professionnel.le.s de notre réseau, mais également vitrine de l'activité cinéma et audiovisuelle en Bourgogne-Franche-Comté pour les acteurs d'autres régions ou nationaux ;

Un groupe Facebook privé : lieu d'échange privilégié entre professionnel.le.s du réseau, son accès est limité et contrôlé pour garantir sa pertinence ;

Un compte Instagram, créé en 2020 ; ce média visuel correspond parfaitement à la nature de notre association et se démarque de la page Facebook avec une grande possibilité de création dans le contenu proposé menant à davantage d'interactions avec notre communauté ;

Une page LinkedIn, créée en 2021 ; ce réseau social a pour vocation de mettre en réseau les professionnels, il nous a donc paru très intéressant de s'y développer en construisant notre propre réseau représentatif du paysage cinématographique et audiovisuel de la région.

Une carte interactive, afin de valoriser nos adhérent.e.s en les référençant géographiquement, avec un lien vers leur fiche de l'annuaire des pros, s'ils en disposent d'une.

En 2026, l'APARR poursuivra l'animation et l'alimentation de ces divers outils qui apportent une réactivité et une notion de réseau plus importante que le site internet classique. La **newsletter**, utilisée depuis la création du portail, continuera à être envoyée mensuellement. Elle est destinée à tous les inscrits au portail, contient des informations générales sur des événements régionaux à venir (portés ou non par l'APARR), des informations sur les films du réseau, des retours sur des événements (ateliers, rencontres...) et toute information susceptible de mobiliser la filière. Cette newsletter est complétée par des mailings plus informels, envoyés selon les besoins et l'actualité à différents groupes : adhérent.e.s du portail, listes de diffusion des collègues (collège producteur.rice.s, collège art-tech, collège auteur.rice.s-réalisateur.rice.s...).

PROJETS POUR LES OUTILS DE COMMUNICATION EN 2026

L'identité visuelle de l'association :

En 2026, l'APARR s'engage dans un travail stratégique de redéfinition et de stabilisation de son identité visuelle. Jusqu'à présent, aucun **audit** formel n'a été réalisé : les couleurs, la typographie et les usages graphiques ont évolué de manière organique, entraînant parfois des incohérences entre nos différents supports (print, digital, print événementiel...). Cette situation, bien que compréhensible, limite notre visibilité et affaiblit l'impact de notre « marque ». Par exemple : ces dernières années, les couleurs de la charte ont évolué. Une réflexion sera donc menée afin de **stabiliser notre identité** et créer des **kits de communications** actualisés et adaptés. Faire appel à un professionnel externe aurait été l'idéal, mais notre budget ne nous le permettra malheureusement pas. Cette action sera donc menée en interne et validée par notre CA (sous la forme d'un audit participatif). Une fois validée, la charte sera déployée progressivement. Nous ciblerons en priorité : nos supports les plus visibles (site internet, réseaux sociaux), puis le print (flyers, affiches pour événements) et enfin les templates pour mailings, présentations, etc.

L'actualisation de nos supports :

La mise à jour de nos supports de communication est essentielle pour assurer une **identité visuelle homogène** entre nos canaux print et digitaux. Actuellement, il existe des disparités : l'incohérence fragilise notre image. Pour y remédier, nous proposons de créer, en interne, un **nouveau visuel print**, décliné selon les principes de la charte graphique que nous aurons définie. Ces supports seront imprimés en quantité limitée pour maîtriser les coûts et éviter le gaspillage. Parallèlement, nous développerons des **versions digitales** de ces visuels (bannières, images réseaux, templates, etc.), conçues pour être cohérentes avec les supports physiques : mêmes couleurs, typographies et esprit visuel.

Améliorer notre présence sur les réseaux sociaux et mieux nous identifier :

En 2026 nous souhaiterions développer davantage un discours sur ce qu'est l'APARR, ce que nous proposons ou non et ce que nous pouvons apporter aux professionnel.le.s de la région en tant que tête de réseau.

L'idée que nous souhaitons développer : la mise en avant d'un ou de plusieurs **ambassadeurs**. Ces ambassadeurs seront l'image de l'association sur l'année et doivent représenter la diversité des adhérent.e.s potentiels à l'APARR, afin que ceux-ci puissent s'identifier (étudiant en cinéma, jeune réalisateur, bénévole, partenaire). Cela nous apportera de la visibilité, de la crédibilité et renforcera l'engagement à notre sujet. Leurs missions : promouvoir l'association, nos événements, devenir nos « porte-paroles » lors de rencontres. Une réflexion débutera en 2026 pour une mise en place définitive au plus tard en 2027.

En 2026, nous souhaitons donner une place centrale à la vidéo dans notre stratégie de communication digitale. La vidéo est aujourd'hui l'un des formats les plus puissants pour engager, informer et fidéliser une communauté : elle contribue à donner vie à notre message, à humaniser l'APARR et à rendre tangibles nos actions de réseau.

Dans le cadre de notre stratégie de communication 2026, nous prévoyons d'élaborer un **calendrier éditorial** afin d'anticiper et d'organiser nos publications de manière stratégique. Cet outil nous permettra de planifier nos contenus (posts, vidéos, témoignages, lives), de les aligner avec les temps forts de l'association (événements, festivals, campagnes), et de garantir une régularité sur nos réseaux. Pour co-construire ce calendrier, nous lancerons une phase de brainstorming idéalement mensuelle.

Des changements pour améliorer le site

Suite à une refonte pensée en 2025, nos deux sites (www.aparr.org et www.docsicicourtsla.com) feront l'objet d'une mise à jour importante pour leur permettre de rester adaptés aux évolutions récentes du langage php. Cette mise à jour, qui nous permettra de moderniser le graphisme des sites et d'améliorer leur « responsive design », représente un coût important, amorti sur 5 ans.

Nous pensons nécessaire d'apporter certaines modifications, esthétiques et structurelles, au site internet de l'APARR pour continuer de le rendre attractif aux visiteurs tout en leur offrant les meilleures conditions de navigation possible.

Ainsi, début 2026, des changements apparaîtront, notamment sur la page d'accueil, permettant :

- d'alléger visuellement le header avec des logos et un menu plus sobre ;
- de valoriser nos événements en les différenciant de l'actualité globale du réseau ;
- de mettre davantage en avant nos deux annuaires, particulièrement celui des films qui est, à ce jour, trop peu consulté.

Les relations presse

Nous porterons une attention particulière au développement des relations presse durant l'année 2026. Un travail important et nécessaire pour donner de la visibilité à l'association, aux actions que nous mettons en place tout au long de l'année ; mais surtout pour valoriser nos adhérent.e.s et leurs succès, qui contribuent à faire vivre la filière cinéma en Bourgogne-Franche-Comté.

La carte interactive

Nos adhésions sont en constante hausse et la carte interactive référençant les adhérent.e.s est probablement un outil incitant les membres de notre réseau à prendre leur cotisation. Nous continuerons donc son développement et sa mise à jour en 2026, en envisageant des améliorations, dans la mesure du possible.

L'annuaire des films

Se pose évidemment aujourd'hui la question de l'exhaustivité de cet outil, qui demanderait un travail de mise à jour constant. Et également de son utilisation par les visiteurs du site : c'est un travail d'archivage et de conservation de la mémoire filmique de la région considérable, mais peut-être sous-utilisé, une réflexion sur sa mise en valeur sera menée en 2026. Une « newsflash » sera également envoyée aux membres du réseau en cours d'année, pour les inciter à inscrire leurs nouveaux films à l'annuaire - complétée par une communication via les réseaux sociaux. L'objectif est d'inciter les professionnel.le.s à s'emparer de cet outil, car nous ne pouvons en assurer seuls la mise à jour complète.

CONCLUSION

En 2026, l'APARR continuera son travail de fédération de la filière professionnelle, de mise en valeur des œuvres et talents régionaux, tout en restant engagée dans les enjeux nationaux concernant nos métiers.

Le contexte économique contraint ne freinera pas nos envies de développer au mieux nos actions, en s'appuyant sur des bénévoles engagés fortement, et des adhérent.e.s de plus en plus nombreux et force de proposition. Nos partenaires, aussi bien au niveau régional qu'au niveau national, seront également de grands appuis pour mener à bien nos missions et concevoir des actions au plus près des besoins du terrain. Un soutien renforcé de nos tutelles nous permettrait de maintenir l'ambition de nos actions et d'en développer de nouvelles, afin de mieux faire connaître encore, auprès d'une diversité de publics, la créativité des professionnel.le.s de notre filière et les œuvres qui en sont issues.